

## Conférence départementale sur l'environnement

Article créé le 12/11/2014 par Préfecture

Les services de l'État en Haute-Savoie sont fortement mobilisés pour la préservation et la valorisation de l'environnement. Les actions dans ce domaine sont régulières et s'inscrivent dans la durée. Le 3 novembre dernier, Georges-François LECLERC, préfet, avait invité les associations agréées qui œuvrent sur ce sujet, les principaux partenaires institutionnels et établissements publics et les services de l'État concernés à cette première conférence environnementale de la Haute-Savoie pour échanger et permettre d'élargir la concertation.

En effet, devant la prise de conscience de la société et les évolutions en cours, il est important de rappeler que l'État mène des actions volontaristes dans un esprit d'équilibre des enjeux. Ainsi, prenant en compte les enjeux haut-savoyards que sont notamment l'accroissement de la population, le développement économique et l'attractivité touristique, l'aménagement durable de notre territoire doit permettre de préserver le patrimoine naturel et les atouts de la Haute-Savoie.



environnementale.

Cette première conférence environnementale a permis d'aborder les principales problématiques d'aménagement et leur intégration environnementale, qu'elles soient liées à l'eau, à l'air, à la nature ou à la biodiversité, à travers les actions relatives à :

- l'urbanisation, avec notamment l'application de la loi Littoral et la préservation des fonciers agricoles et naturels,
- la stratégie eau, autour de l'assainissement,
- le plan de prévention de l'atmosphère de la vallée de l'Arve,
- la publicité et plus généralement aux paysages,
- la préservation de la biodiversité et des espaces naturels (grands prédateurs, réserves naturelles, APPB, Natura 2000).

Une présentation sur la transition énergétique, thématique majeure du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a clôturé cette première conférence